

# Programme PEPREP

(Expérience, poursuite et reprise des études pour les parents)

Le programme **P.E.P.R.E.P.** est destiné aux jeunes parents âgés de 16 à 25 ans qui reçoivent de l'aide financière d'Ontario au travail. Le programme est conçu pour les aider à compléter leur 12e année, à développer leurs compétences parentales et à atteindre l'autonomie financière par l'obtention d'un emploi convenable

Chaque participant doit compléter une entente de participation avec Ontario au travail et doit aussi avoir un plan individuel qui décrit la participation du client au programme **P.E.P.R.E.P.**

Pour en savoir plus au sujet du programme **P.E.P.R.E.P.**, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de cas d'Ontario au travail.

## Composantes du programme

### ÉTUDES

Mène au diplôme d'études secondaires; le participant doit participer activement à une activité éducative approuvée.

### EXPÉRIENCE

Doit participer aux activités de préparation à l'emploi afin d'acquérir des compétences professionnelles et de devenir employable.

### COMPÉTENCES PARENTALES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Se compose de différentes options qui favorisent le développement des enfants et des compétences parentales. Le choix des activités de chaque participant dépend de sa situation et de ses besoins personnels.

## Soutien

Les participants au programme **P.E.P.R.E.P.** peuvent recevoir de l'aide financière pour les frais de garde, le transport et les fournitures scolaires afin de les aider à atteindre leurs objectifs.

### INCITATIF DU PROGRAMME

Versement de 500 \$ aux participants qui ont terminé leurs études secondaires et les activités de compétences parentales approuvées (min. 35 hres).

Le participant peut choisir l'une des options suivantes :

- Le versement de 500 \$ peut être utilisé comme bourse pour des études ou de la formation post secondaire.
- Le versement de 500 \$ peut être utilisé comme placement (REEE) en fiducie pour l'enfant du participant.